

Le mercredi 27 juin 2012

**Madame Cécile DUFLOT**

*Ministre de l'Égalité des territoires et du  
Logement*

Hôtel de Castries

72 rue de Varenne

75007 PARIS

Madame la Ministre,

Aulnay-sous-Bois est l'une des communes de France les plus durement frappées par le drame de l'amiante. Durant des décennies, une usine implantée en plein cœur d'une zone d'habitation a broyé ces minéraux d'une extrême dangerosité pour la santé sans que des précautions minimales aient été prises à l'égard des employés et des populations alentours. L'on chiffre à plusieurs centaines le nombre de personnes décédées ou atteintes de la maladie.

Sous la pression des associations de défense des victimes de l'amiante, des dispositions ont été adoptées à la fin du mandat de la municipalité précédente pour éloigner les enfants et les enseignants, dont l'école juxta les bâtiments de l'usine, et installer en toute hâte la communauté scolaire dans des préfabriqués.

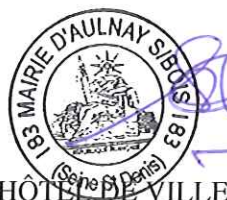
Dès mon élection comme maire en 2008, j'ai voulu mettre fin au risque élevé que continuaient de présenter les locaux désaffectés de l'usine en ordonnant sans attendre la dépollution des lieux. Parallèlement à la mise en œuvre de ces travaux lourds, la Ville a saisi la justice pour établir le préjudice subi et les responsabilités à la fois de l'ancien propriétaire du site, directement à l'origine de la pollution, et de l'Etat qui a manqué tout au long des années à ses obligations d'alerte.

Alors que nous espérions en finir cet été avec cette « usine-poison », un contrôle a révélé un niveau de pollution des sols plus important que prévu, nécessitant la poursuite des travaux sous confinement lourd et prolongeant de plusieurs mois les travaux. Cela a pour première conséquence d'empêcher le retour à la rentrée de septembre de la communauté scolaire dans son école d'origine, laquelle a d'ailleurs été remise à neuf par la commune.

Cela a aussi pour effet d'alourdir encore la facture de l'ensemble de l'opération qui s'élève déjà à 12 millions d'euros, somme qui comprend à la fois les travaux de dépollution du site et les coûts induits par le déménagement des écoliers. Hors une subvention de 2 millions d'euros de la Région Ile-de-France, la Ville d'Aulnay-sous-Bois a pris seule en charge les dépenses.

C'est pourquoi, Madame la Ministre, eu égard à l'ampleur du scandale sanitaire auquel font face les habitants de notre commune, je vous serais extrêmement reconnaissant de bien vouloir me recevoir, accompagné d'une délégation, afin de vous exposer les motifs qui me font solliciter auprès de vous aujourd'hui une intervention financière exceptionnelle.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.



**Gérard SEGURA**  
*Conseiller général  
Maire d'Aulnay-sous-Bois*